



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## Appel à projets Journée franco-allemande – 19-30 janvier 2022

La Journée franco-allemande met en avant l'amitié unique entre nos deux pays et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à la célébrer – ou à la découvrir !

Avec cet appel à projets, le Fonds citoyen soutient des projets autour de la Journée franco-allemande, réalisés entre le 19 et le 30 janvier 2022.

### Qui peut participer à la Journée franco-allemande ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent profiter de la Journée franco-allemande pour expérimenter une première fois un engagement transfrontalier et de mieux connaître leurs voisins d'outre-Rhin :

- Associations, comités de jumelage
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Communes et collectivités territoriales
- Fondations
- Institutions scientifiques
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)
- Centres de formation

### Comment peut-on participer à la Journée franco-allemande ?

Vous avez votre idée, le programme et le budget, le groupe cible et peut-être même une organisation partenaire ?

Vous pouvez déposer sur [notre plateforme en ligne](#) votre demande de subvention au plus tard **le 19 novembre 2021**. \* Nous vous expliquons [ici](#) de [quelles informations nous avons besoin](#).

Vous recevrez une confirmation ou un refus jusqu'au **2 décembre 2021**.

75 % du montant de la somme attribuée sont versés avant le début du projet.

Les projets et actions auront lieu du **19 au 30 janvier 2022**.

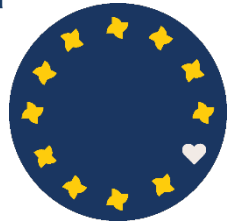
Vous rendez au plus tard jusqu'au **31 mars 2022** le décompte.

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

### Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de la Journée franco-allemande ?

Les actions et projets – sur place ou en ligne – qui

- permettent des échanges avec le pays voisin,
- ont pour thème les relations franco-allemandes,
- traitent un thème avec une perspective franco-allemande,
- donnent envie d'aller à la rencontre de l'Allemagne.



En vue de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et de la présidence française du Conseil de l'UE, **une attention particulière** sera mise cette année sur les projets ayant pour thème l'Europe et la participation citoyenne.

**Autres conditions :** les projets doivent...

- avoir lieu entre le 19 et le 30 janvier 2022.
- obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation : il y a en tout 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. [Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.](#)
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre [kit de communication](#).

### Quels sont les frais couverts ?

Les projets pour la Journée franco-allemande sont soutenus dans la **catégorie 1 avec des subventions allant jusqu'à 5 000 €**.

Jusqu'à 80% des frais peuvent être financés, par ex. pour : voyage (trajets aller et retour), séjour, organisation, matériel, formations, honoraires.

Deutsch-Französischer Bürgerfonds

Umgesetzt vom DFJW

Molkenmarkt 1 • 10179 Berlin • tel +49 30 288 757 82  
[info@buergerfonds.eu](mailto:info@buergerfonds.eu) • [www.buergerfonds.eu](http://www.buergerfonds.eu)

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tel +33 1 40 78 18 82  
[info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu) • [fondscitoyen.eu](http://fondscitoyen.eu)

**Participer !**

